

KIAMIKA



JOURNAL MUNICIPAL

NOV - DÉC

2024



KIAMIKA



SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA

SERVICES ADMINISTRATIFS

COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec) JoW 1Go
tél. : 819-585-3225

Maire

Michel Dion
poste 8231
mairie@kiamika.ca
819-440-5599 cell.

Directeur général

Marc-André Bergeron
poste 8221
dg@kiamika.ca

Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier
poste 8229
adjointe@kiamika.ca

Adjointe administrative

Manon Demers
poste 8225
info@kiamika.ca

Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette
poste 8223
urbanisme@kiamika.ca

Chargé de projets

Daniel Brown
poste 8230
projets@kiamika.ca

Chargée de projets-loisirs et culture

Valérie Forget, poste 8232
Bibliothèque, poste 8224
loisirs@kiamika.ca

**Heures d'ouverture
du bureau municipal**

Lundi au jeudi
9h à 12h
13h à 16h

Vendredi
9h à 12h

MOT DU MAIRE

Les travaux de réparation temporaire sur le chemin Chapleau ont enfin débuté. Nous aurions tous souhaité que le tout soit réparé avant la période de chasse. Cependant, la clarification des éléments admissibles pour les programmes d'aide, la collecte des données terrain et la rédaction des avis techniques, la commandes des matériaux et trouver un entrepreneur en mesure de réaliser les travaux le plus rapidement possible nous ont amené à ce temps-ci. La reconstruction complète devra attendre au printemps 2025.

Sinon le mois de novembre signifie aussi que le conseil planche à l'établissement d'un budget équilibré, qui permettra la réalisation de projets en ayant un minimum d'impact sur le compte de taxes des contribuables. Nous sommes en attente de réponses pour plusieurs programmes comme le PRIMA (Programme d'infrastructures municipales pour les aînés) ou Nouveaux Horizons pour les aînés.

L'année 2025 sera une année d'élection municipale. Nous vous invitons à participer aux séances du conseil et à poser des questions si le monde municipal vous intéresse.

Ce journal étant le dernier de 2024, je profite de cette tribune pour vous souhaiter une période des fêtes joyeuses, que la santé et le bonheur vous accompagnent pour l'année 2025.

Michel Dion,
Maire

SUGGESTION LECTURE

Horaires de la bibliothèque
Mardi 12h30 à 15h30
Mercredi 18h00 à 20h00
Samedi 9h00 à 13h00
819-585-3225 poste 8224
loisirs@kiamika.ca

Voici deux livres à découvrir de l'auteur Marc-André Chabot

Après avoir obtenu sa licence en droit, Marc-André Chabot a bifurqué vers la télévision. Réalisateur-Concepteur de talent, il roule sa bosse depuis longtemps dans le paysage télévisuel québécois : L'enfer c'est nous autres (SRC), les documentaires Un an avec Céline (TVA) et Le Monde est Plamondon (TVA), Le Poing J (TVA), Vendredi c'est Julie et Tous les jours c'est Julie (France 2), Je Regarde moi non plus (TVA), Une Pilule, une P'tite Granule (Télé-Québec), Cuisiner comme Louis (Canal Vie), Les Testeurs (VRAK), Ex aux Défi (Canal Vie), MIX4 (VRAK), Les Gourmands (SRC), Deux Hommes en Or (Télé-Québec), Dans les Coulisses du Palais (Canal D), pour ne nommer que ces productions.

En octobre 2018, il publie Etienne Boulay – Le parcours d'un battant. En mai 2019, il enchaîne avec le thriller psychologique Dis-moi qui doit mourir, son premier roman accueilli très chaleureusement par la critique qui se retrouve rapidement dans les listes des meilleurs vendeurs et dont les droits d'adaptation télévisuelle sont en cours de négociation.

Depuis qu'un drame immense l'a frappé, Antoine ne supporte plus les injustices. Il lit les journaux, comme tout le monde, mais ça ne passe plus. Selon lui, les ordures s'en sortent. Presque toujours. Ce sont les gens bien qui perdent. Si seulement, juste une fois, il pouvait rectifier le pointage entre les bons et les salopards. Faire gagner les gentils. Bêtement. Un soir, l'occasion se présente bien malgré lui : il sauve la vie du plus gros caïd de Montréal. Un homme puissant, un psychopathe. Pour rembourser sa « dette d'honneur », Sir Chuck fait cadeau à Antoine de... cinq morts. Celui-ci est donc dans l'obligation de lui remettre le nom de cinq personnes qui doivent mourir. Bien sûr, c'est une offre qu'il « ne peut pas refuser... ».



Quelques mois après la disparition du caïd Sir Chuck, Antoine Aubin se trouve impliqué malgré lui dans l'histoire d'un psychopathe en phase terminale qui veut partir avant de subir son procès pour meurtre. Avec l'assistance du lieutenant-détective Donald McGraw, Antoine tente d'empêcher le monstre d'arriver à ses fins. Pour le policier, une enquête prend une drôle de tournure : un tueur – probablement en série – s'en donne à cœur joie en assassinant des criminalistes de manière très très créative. McGraw et Antoine devront faire équipe en jouant avec la vie, la mort, les bons et les méchants... encore une fois.

Un polar captivant où s'entremêlent des enquêtes policières fébriles, un serial killer, des avocats de la défense à la morale élastique, de l'humour et bien sûr... un civil indigné.

LE SAVIEZ-VOUS!



Centre d'action bénévole
Léonie-Bélanger



POPOTE ROULANTE

Un service qui assure la livraison à domicile de repas complets préparés et distribués par des bénévoles. Ce service assure deux fois par semaine un repas complet (soupe, assiette principale, dessert) à des personnes en perte d'autonomie ou convalescentes demeurant à domicile.

Coût

Le coût du repas est de 7\$, incluant le repas complet et la livraison. Vous recevrez une facture à la fin de chaque mois pour les repas reçus.

Accès au service

Il vous suffit de contacter Marco Bergeron, coordonnateur de la popote roulante, au 819-623-4412, poste 234 ou encore par courriel au mbergeron@cableonie-belanger.org pour vous inscrire.

ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT BÉNÉVOLE

Le service d'accompagnement-transport bénévole assure l'assistance d'une personne bénévole et un transport aux personnes âgées de plus de 60 ans lors de déplacements pour raisons médicales ou autres. Ce service est offert localement ou vers l'extérieur pour des rendez-vous médicaux. Notez qu'un avis d'inscription de 48h ouvrable est nécessaire pour avoir accès au transport.

Coût

Pour un accompagnement local (- de 20 km), il vous en coûtera 10\$. Pour un accompagnement extérieur, le taux est fixé à $\pm 0.50\$$ du kilomètre.

Accès au service

Il vous suffit de contacter Jean Lefebvre, coordonnateur de l'accompagnement-transport bénévole, au 819-623-4412, poste 224, ou encore par courriel au jlefebvre@cableonie-belanger.org pour vous informer des modalités du service.

LE SAVIEZ-VOUS!

Récolter du bois de chauffage en forêt publique : un permis est obligatoire

La saison froide est à nos portes et se chauffer à l'aide d'un foyer fera bientôt partie de notre quotidien. Sachez que vous pouvez récolter du bois de chauffage dans certaines zones de la forêt publique. Mais pour pouvoir le faire, il est cependant obligatoire d'obtenir un permis.



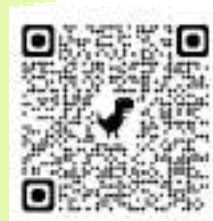
Que vous possédiez un bail de villégiature sur une terre publique ou non, vous devez toujours demander un permis pour récolter du bois.

En obtenant ce permis, vous pouvez récolter du bois jusqu'à un maximum de 22,5 m³ apparents, soit l'équivalent de 18 cordes de 4 pieds x 8 pieds x 16 pouces. De quoi vous chauffer tout l'hiver et davantage!

POUR FAIRE UNE DEMANDE

Visiter le site internet du gouvernement du Québec:

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/recolte-bois-chauffage-foret-publique-58385> ou numériser ce code QR:



VOUS AVEZ DES QUESTIONS

Communiquez avec la direction générale de la gestion des forêts du Sud-Ouest au **819 246-4827**.







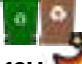





Des conditions à respecter

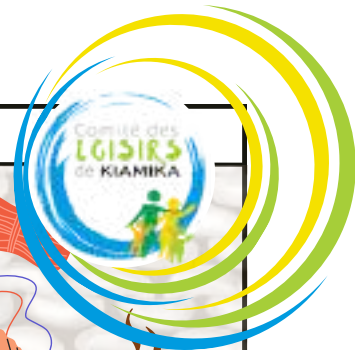
Une fois qu'un permis vous est accordé, vous devez en respecter les conditions. Vous devrez récolter seulement les essences qui y sont mentionnées, le volume attribué et tenir compte du lieu et de la période de récolte.

Novembre 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 	2 Bibliothèque 9h-13h	3
4	5  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	6  Bibliothèque 18h-20h	7 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	8 19H 	9 Bibliothèque 9h-13h	10
11 19h Séance du conseil	12  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	13  Bibliothèque 18h-20h	14 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	16 	16 Bibliothèque 9h-13h SOIRÉE DANSE COUNTRY 19H 	17 
18	19  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	20  Bibliothèque 18h-20h	21 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	22 DANSE DES JEUNES 19H-21H30	23 Bibliothèque 9h-13h	24
25	26  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	27  Bibliothèque 18h-20h	28 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	29 	30 Bibliothèque 9h-13h  PARTY D'APRÈS-CHASSE MÉCHOUI 17H	

Décembre 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	4  Bibliothèque 18h-20h	5 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	6	7 Bibliothèque 9h-13h	8
9 19h Séance du conseil	10  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	11  Bibliothèque 18h-20h	12 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	13  19H 	14 Bibliothèque 9h-13h	15
16	17  10h Bibliothèque 12h30-15h30 Café tricot 13h-16h	18  Bibliothèque 18h-20h	19 COURS DE DANSE COUNTRY 19H-20H 	20	21 Bibliothèque 9h-13h	22
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	24 Bibliothèque Fermé BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	25 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ Bibliothèque Fermé	26 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	27  BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	28 Bibliothèque 9h-13h ouvert	29
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	31 Bibliothèque Fermé BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	BUREAU MUNICIPAL: FERMÉ LA SEMAINE DU 23 DÉCEMBRE 2024 ET LA SEMAINE DU 30 DÉCEMBRE 2024				



COMITÉ DES LOISIRS

Les mardis
**CAFÉ
TRICOT**

13h à 16h

**EN PAUSE LE
24 ET 31 DÉCEMBRE**



Venez papoter et tricoter!
Pas besoin d'être une experte pour avoir du plaisir et s'entraider.

Au 3, chemin Valiquette au rez-de-chaussée
(édifice de la bibliothèque).

LIEU:
À LA SALLE
MUNICIPALE DE
KIAMIKA AU
4, CHEMIN
VALIQUETTE



8 NOV. 2024
13 DÉC. 2024
10 JANV. 2025
14 FÉV. 2025
14 MARS 2025
11 AVRIL 2025
9 MAI 2025
13 JUIN 2025

***18 ans et plus**



BRAVO!

À nos 4 sorcières du comité des loisirs
et aux citoyens qui se sont joints à eux
pour distribuer des bonbons aux
enfants, à la salle municipale,
le 31 octobre dernier.

Plusieurs enfants ont profité de leurs
belles initiatives.

MERCI!

À la municipalité et au comité des
loisirs, qui ont rendu possible cette
belle soirée donnée en l'honneur
des **106 bénévoles** présents, qui
œuvrent tout au long de l'année
pour la communauté.





Vous POUVEZ éviter les chutes!

Les faits

- Les chutes occupent le premier rang des causes de blessures chez les aînés du Canada.
- À chaque année, entre 20 et 30 % des personnes âgées sont victimes de chutes.
- Les hospitalisations liées aux chutes représentent environ 85 % des hospitalisations pour blessures chez les aînés.
- Les chutes sont directement responsables de 95 % de toutes les fractures de la hanche.
- 50 % des chutes menant à une hospitalisation découlent d'une chute survenue à domicile.

Protégez-vous

Personne n'est à l'abri des chutes. La mauvaise nouvelle, c'est que le risque augmente avec l'âge. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'éviter les chutes. Mais pour les éviter, il faut d'abord en connaître les causes. Un équilibre fragile, des muscles et des os moins solides, une vue plus faible, une oreille moins fine et des conditions non sécuritaires à l'intérieur et à l'extérieur du domicile sont des facteurs qui accroissent les risques de chute. Demeurer en sécurité sur vos deux pieds exige donc que vous preniez des mesures concrètes pour vous protéger.

Vous pouvez prévenir les chutes en effectuant les modifications nécessaires à votre maison et à vos habitudes, et en vous assurant de bien manger, de rester actif et d'utiliser toute aide fonctionnelle qui peut faciliter votre vie quotidienne tout en augmentant votre sécurité. Votre autonomie et votre bien-être en dépendent. Passez à l'action!



Votre maison

Salle de bain

- Assurez-vous que le fond de votre baignoire ou de votre douche a un revêtement antidérapant.
- Installez des barres d'appui près de la toilette et du bain pour vous aider à vous asseoir et à vous lever. Assurez-vous qu'elles sont bien ancrées.
- Utilisez un siège de toilette surélevé et un siège de bain dans la douche, si vous en avez besoin.
- Essuyez immédiatement les buées d'eau ou les déversements sur le plancher.



Salon et chambre à coucher

- Réduisez les encombrements! Ne laissez pas traîner de fils électriques, de câbles ou tout autre obstacle.
- Pensez à utiliser un téléphone sans fil pour éviter de vous presser pour répondre.
- Ayez un bon éclairage partout dans la maison et installez des veilleuses.
- Assurez-vous que le passage entre la chambre à coucher et la salle de bain est dégagé.
- Les petits tapis et les carpettes « volantes » risquent de vous faire trébucher. Débarrassez-vous-en ou assurez-vous qu'ils sont antidérapants.
- Levez-vous lentement du lit ou de votre chaise pour éviter les étourdissements.

Cuisine

- Rangez les casseroles et les articles les plus utilisés dans des endroits faciles d'accès.
- Gardez les objets plus lourds dans les armoires du bas.
- Utilisez un escabeau stable avec une rampe de sécurité pour atteindre les endroits élevés.
- Essuyez toujours immédiatement les liquides renversés.
- Si vous avez des planchers cirés, utilisez une cire antidérapante.
- N'hésitez pas à demander de l'aide si une tâche menace votre sécurité.

LA SUITE DE CETTE CAPSULE, DANS LE PROCHAIN JOURNAL...



ADRESSE

*HÔTEL DE VILLE
Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec)
J0W 1G0*

tél.: 819-585-3225

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Lundi au jeudi
9h à 12h - 13h à 16h
Vendredi
9h à 12h*

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2024

- 9 décembre
- 13 décembre

À 19H

**AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRÉE PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT**